

# OSONS... LA SÉCURITÉ ET L'AUTONOMIE ALIMENTAIRES

## Sécurité et autonomie alimentaires

Les propositions suivantes portent spécifiquement sur la sécurité et l'autonomie alimentaires. De manière générale, elles s'inscrivent dans une perspective de développement régional.

### Propositions générales

Afin d'assurer une sécurité et une autonomie alimentaires sur l'ensemble des territoires, les pistes de solution identifiées lors des consultations sont les suivantes :

- Mettre en place les conditions favorables et fournir les ressources nécessaires à ce que chaque région puisse mettre en oeuvre un plan intégré et concerté pour soutenir leur système alimentaire régional, adapté à leurs besoins et leurs réalités.
- Permettre à chaque région d'identifier et de soutenir, notamment financièrement, les projets ou initiatives qui répondent le mieux à leurs besoins pour combler les lacunes et les maillons faibles de leur système alimentaire régional, en respect de leur autonomie régionale.
- Favoriser une flexibilité régionale dans le choix des actions mais proposer des cibles nationales en alimentation.

### Pourquoi ces propositions... et pourquoi l'économie sociale ?

La recherche de l'autonomie alimentaire nécessite la mise sur pied de systèmes qui favorisent la mise en réseau de nombreux acteurs œuvrant dans différents maillons de la chaîne. Ces derniers ne sont pas toujours regroupés en réseaux ni autrement concertés. Bien que certaines régions disposent d'un espace de concertation en matière d'agroalimentaire, ces espaces n'existent pas partout ni ne visent nécessairement à favoriser des circuits courts et, plus généralement, l'autonomie alimentaire.

Un système alimentaire régional concerté, cohérent et complet permettrait de:

1. augmenter l'accès au marché pour les produits locaux.
2. diminuer l'empreinte écologique du système alimentaire et contribuer à un Québec plus vert.
3. réduire l'insécurité alimentaire.
4. améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation.
5. réduire notre dépendance aux fruits et légumes importés et améliorer la balance commerciale du Québec.

L'économie sociale, aux côtés de l'action communautaire, vise à rendre viables et accessibles les produits et services essentiels pour la communauté, incluant l'alimentaire.

Ses modèles d'affaires permettent de mieux répartir l'offre alimentaire et couvrir les déserts alimentaires actuels qui ne représentent pas un marché lucratif pour le privé.

Elle favorise également la collaboration d'une diversité de parties prenantes (producteurs et consommateurs) dans une logique de valorisation et de vitalité territoriales plutôt qu'uniquement en fonction d'une maximisation de profits.

## Comment y arriver ?

Les régions devraient disposer de moyens accrus pour accélérer le développement de systèmes alimentaires régionaux dont l'objectif sera de mettre en valeur la production locale, notamment par des circuits courts. Pour ce faire, il importe de :

- Développer et déployer des stratégies (gouvernementales et autres) visant l'achat local, notamment par l'adoption de politiques d'approvisionnement local par les grandes entreprises et les institutions.
- Favoriser les initiatives visant à augmenter la capacité locale de production et de transformation.
- Déployer des actions pour raccourcir les circuits de consommation.
- Mener un chantier de travail aux côtés des distributeurs alimentaires et des consommateurs institutionnels pour identifier les leviers permettant de raccourcir les circuits de consommation.
- Soutenir des projets innovants aptes à favoriser la collaboration d'acteurs diversifiés et renforcer la sécurité et autonomie alimentaires à l'échelle régionale et nationale.
- Favoriser le transfert des modèles pertinents entre les territoires (en fonction des besoins propres à chaque territoire).
- Favoriser une meilleure collaboration/concertation des acteurs locaux (ex. Table des partenaires en alimentation) afin de mieux coordonner les actions des plans intégrés, identifier les freins/obstacles et trouver des solutions collectives. Assurer également une cohérence avec les autorités publiques impliquées.
- Laisser les territoires choisir l'échelle d'actions qui leur convient de déployer.

Quelques exemples de projets à développer/transférer dans toutes les régions : serres communautaires, projets collectifs d'agriculture de proximité biologique et responsable, fiducies agricoles, mutualisation de ressources et d'équipements, etc. Pour ce faire, certaines politiques publiques, outils réglementaires ou leviers financiers seront nécessaires.

Recherche et documentation réalisées en collaboration avec le [TIESS](#)